PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV080-1 - Dirigeants : Non discrimination à l'accès au logement

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Dirigeants de cabinet de gestion locative, transaction, syndic.
Titulaire de carte professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Connaître la définition de discrimination et la règlementation applicable.
Savoir repérer une demande discriminante et les différentes formes de discrimination.
Trouver les arguments pour répondre à une demande discriminante et répondre aux objections.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Qu'est-ce que la discrimination.
- Les critères légaux.
- Les différentes formes de discrimination.
- Les sanctions.

2 - La discrimination dans l'immobilier : quelques exemples.
- En gestion locative.
- En transaction.
- En copropriété.

3 - Le rôle du chef d'entreprise : soutien des collaborateurs.

3.1 - La sensibilisation des collaborateurs.
- La formation professionnelle.
- La mise en place de process.

3.2 - Mise à disposition de boîte à outil.
- Insertion de clause dans les mandats.
- La communication des supports du Défenseur des droits.

3.3 - Se positionner en tant que « médiateur » en cas de litige avec un mandant.

?

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.